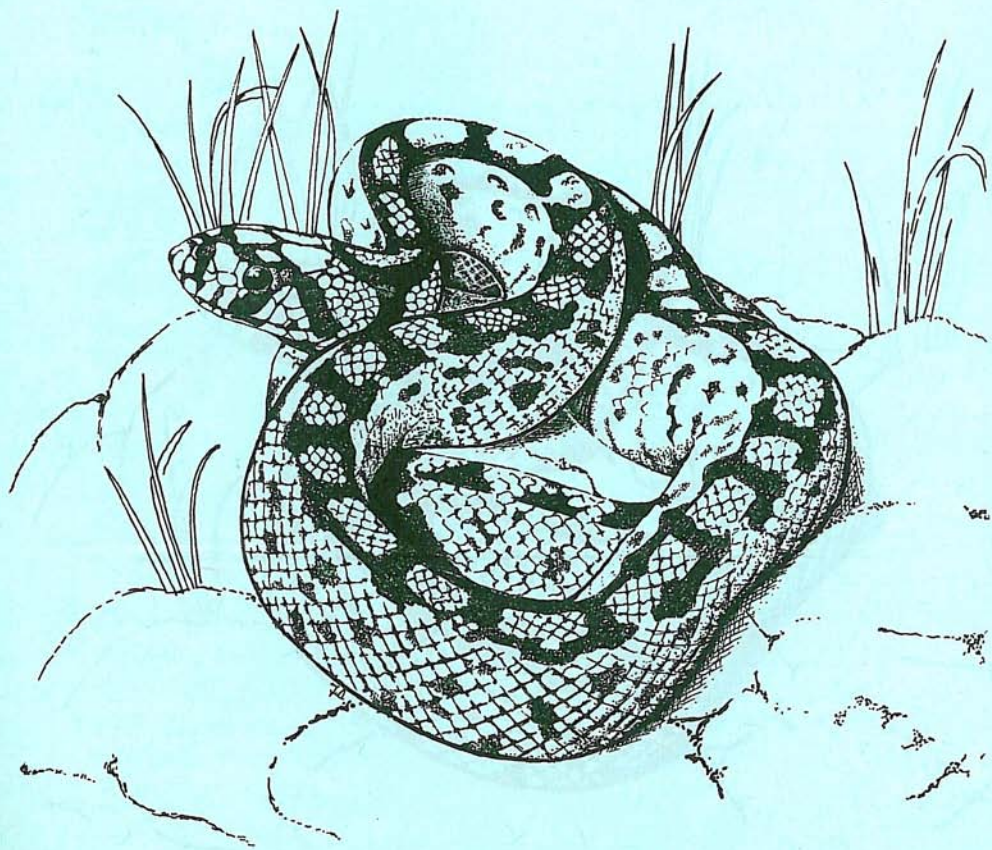


bulletin de la
SOCIÉTÉ HERPETOLOGIQUE
de France

3° TRIMESTRE 1980

N° 15



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

BULLETIN DE LIAISON
3e trimestre 1980 - n° 15

EDITORIAL	3
 ELEVAGE	
Notes sur l'élevage et la reproduction en captivité du Varan de Timor (<i>Sauria, Iguanidae</i>), L. SAUTEREAU et P. de BITTER	4
 COMPORTEMENT	
Sur le rythme d'activités de <i>Vipera lebetina</i> dans les montagnes de Noura-Tau, O.P. BOGDANOV et M.P. ZINJAKOVA.	10
 ANATOMIE	
Un cas d'intersexualité chez un Varan du Nil, <i>Varanus niloticus</i> (Linné, 1766), F. JULLIEN	13
 PATHOLOGIE	
Sur le traitement de Serpents parasités par des Acariens ectoparasites hématophages, C. POIVRE	17
Traitements du syndrome de maladaptation chez deux <i>Crotalus adamanteus</i> Beauvois, A. HALIMI et D. LESPILETTE	20

PROTECTION

Batraciens à vifs, M. DUMONT	24
---	-----------

BIBLIOGRAPHIE

Le Crocodile du Nil. Zoologie. Elevage, E. HAMARD, D. LESPILETTE	26
---	-----------

RÉPARTITION

Quelques notes sur la faune herpétologique de la Corse, M. MICHELOT	27
--	-----------

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Compte rendu de l'A.G. 1980, G. MATZ	45
Bilan financier de la S.H.F., J. CASTANET	49
Nouvelles administratives	51

EDITORIAL

Le bulletin en est à son 15ème fascicule ; jusqu'à présent, les numéros paraissent assez régulièrement. Cependant quelques personnes ont pu être étonnées d'apprendre qu'un stage d'Herpétologie avait lieu à CHIZÉ du 8 au 12 septembre alors que le bulletin n° 14 leur parvenait dans les premiers jours du même mois ... Cela est dû à une surcharge de travail au niveau du Service Imprimerie qui n'a pu assurer la sortie du bulletin avant les vacances. Nous espérons que nos lecteurs voudront bien nous excuser de ce contretemps. Que les candidats aux stages d'Herpétologie se rassurent, il y aura d'autres réunions en 1981.

Puisque nous en sommes à la partie "mise au point", profitons-en pour signaler à nos adhérents que tout changement de domicile doit être notifié immédiatement au Trésorier ainsi qu'au Responsable du Bulletin, cela évite des réclamations ultérieures. Bien évidemment, le paiement régulier des cotisations favorisera la mise à jour du fichier d'adresses.

Si des personnes ont des remarques à formuler, elles peuvent toujours le faire ; nous essaierons de les satisfaire dans la mesure de nos possibilités. N'oublions pas que le Bulletin a un rôle d'information, en particulier auprès des membres qui n'ont pas les moyens de consulter la littérature spécialisée (lycéens, étudiants, adhérents éloignés des centres universitaires, etc ...) ; la défense et la protection des espèces et de leurs biotopes demandent "des bras et de l'énergie".

Notre rôle de formation auprès des jeunes doit donc être une de nos préoccupations majeures, c'est selon nous une des clés du maintien et du développement de l'Herpétologie en France.

R. GUYETANT

ELEVAGE

NOTES SUR L'ELEVAGE ET LA REPRODUCTION EN CAPTIVITÉ DU VARAN DE TIMOR (*Sauria-Varanidae*)

Par
Loïc SAUTEREAU
et
Peter de BITTER

Cette étude basée sur l'observation de onze Varans de Timor (2 mâles et 2 femelles adultes, 7 jeunes nés en captivité en Octobre 1979) montre que cet animal est un hôte de terrarium qui s'adapte bien à la captivité malgré son apparente fragilité et qui se reproduit sans trop de problèmes.

FICHE SIGNALÉTIQUE DU VARAN DE TIMOR

Famille des *Varanidae*
Genre : *Varanus*
Espèce : *timorrensis*
Sous-espèce : *timorrensis*

* Varan de petite taille (50 à 60 cm, queue comprise), le Varan de Timor ressemble aux autres membres de la famille avec son cou long et mobile, sa tête aplatie et son museau pointu ; ses membres sont robustes et armés de griffes, sa queue longue et effilée est de section arrondie. La coloration du dos est brunâtre parsemée plus ou moins régulièrement d'ocelles blanches ; ventre blanchâtre zébré de noir (la couleur du dos chez les jeunes est un peu plus claire).

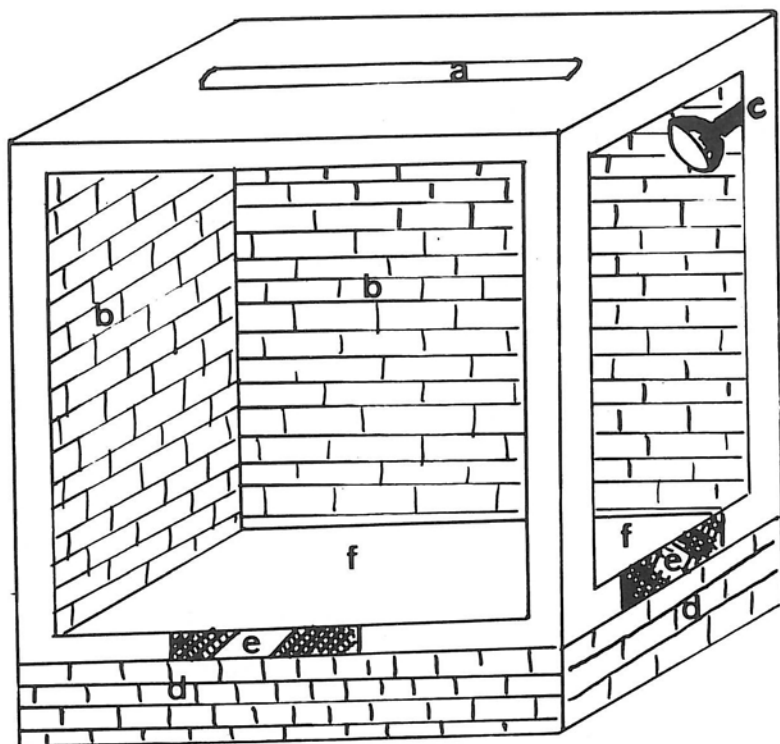


Figure 1 : Vue d'ensemble des Varans de Timor adultes :

- a) tube pour l'éclairage (True-lite)
- b) mur en brique
- c) lampe infra-rouge
- d) socle du terrarium en brique
- e) aérations au niveau du sol
- f) vitres

On trouve cette espèce en Australie (Nord-Ouest), dans le Queensland, en Nouvelle-Guinée et dans les petites îles de la Sonde comme Timor, Samao, Semaoc, Sawoe et Rotti. C'est surtout un habitant des petites îles aux forêts humides et aux plaines herbeuses qui lui fournissent des abris car sa petite taille en fait une proie facile. Son activité est diurne, il aime le soleil et son agressivité est pratiquement nulle.

Le Varan de Timor se nourrit de petits Mammifères, de Rongeurs, d'Oisillons, d'Oeufs, d'Insectes et de petits Lézards.

Reproduction : OVIPARE

ELEVAGE EN TERRARIUM INTÉRIEUR DE 2 COUPLES DE *Varanus timorensis*, ADULTES :

Les deux couples détenus par P. de BITTER vivent dans un terrarium de L = 1,40 m, l = 70 cm, h = 1 m

Ce terrarium est construit en briques, il est muni de 2 faces vitrées. Le substrat est composé de sable grossier et de galets ; les abris sont en pierre et les Varans ont à leur disposition de grosses branches, des plantes robustes et un bassin pour les bains.

Chauffage et Eclairage

Le terrarium est éclairé par des tubes true-lite et chauffé par des lampes infra-rouge. La température diurne varie de 30°C à 33°C pour descendre la nuit à 18/20°C.

Eau

Les Varans boivent souvent, aussi l'eau de l'abreuvoir est changée tous les jours. De plus, il résulte de nos observations qu'un bassin large et de faible profondeur est indispensable pour les bains journaliers des animaux. L'eau du bassin est renouvelée tous les jours.

Nourriture

La nourriture est distribuée tous les jours dans l'après-midi et se compose de Souris d'élevage, de petits Lézards (pas indispensable), d'Insectes (Criquets, Blattes, Grillons ...), d'Oeufs, parfois de Poussins et de viande. Les vitamines sont distribuées aux proies ou données directement dans l'eau de boisson.

Accouplement

P. de BITTER a pu observer un accouplement le 5 mai 1979.

Ponte

La femelle a pondu 7 oeufs le 18 juin 1979, soit environ 43 jours après l'accouplement observé.

Incubation des Oeufs

Aussitôt après la ponte, les oeufs sont déposés dans un bac en argile selon le modèle ci-dessous :

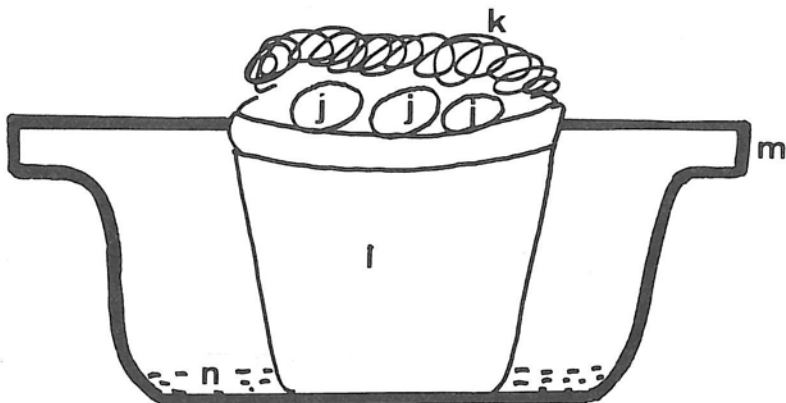


Figure 2 : Bac d'incubation pour oeufs de *V. timorrensis*

- i) pot en argile
- j) oeufs déposés sur de la tourbe humide
- k) sphaigne recouvrant les oeufs
- m) bac en plastique qui reçoit le pot en argile
- n) eau, hauteur = 0,5 cm

L'ensemble ainsi constitué est placé dans une armoire d'incubation dont la température est de 33°C réglée par un thermostat et l'hygrométrie est de 90 à 95 %

Naissance des Jeunes

Les naissances se sont déroulées de la façon suivante :

- le 15/10/79 2 jeunes
- le 17/10/79 1 jeune
- le 18/10/79 2 jeunes
- le 19/10/79 1 jeune
- le 20/10/79 1 jeune

Donc, nous pouvons remarquer que nous avons un taux de natalité de 100 % et que l'incubation à 33°C a duré environ 4 mois ; les jeunes à la naissance mesuraient ± 15 cm.

Les jeunes ont été placés dans un aquarium en verre collé avec un substrat de sable et chauffé par une lampe (30°C).

Elevage de deux jeunes

Mr. de BITTER a alors donné deux de ses jeunes Varans à L. SAUTE-REAU qui les élève de la façon suivante.

A 5 mois, les deux jeunes mesurent environ 18 cm. Ce sont des animaux très vifs et rapides ; infatigables fouisseurs, ils parcourent leur terrarium en creusant sous les pierres et l'écorce, de ce fait chaque matin, le terrarium doit être nettoyé et l'eau changée.

Le Terrarium

Longueur : 80 cm ; largeur : 40 cm ; hauteur : 40 cm

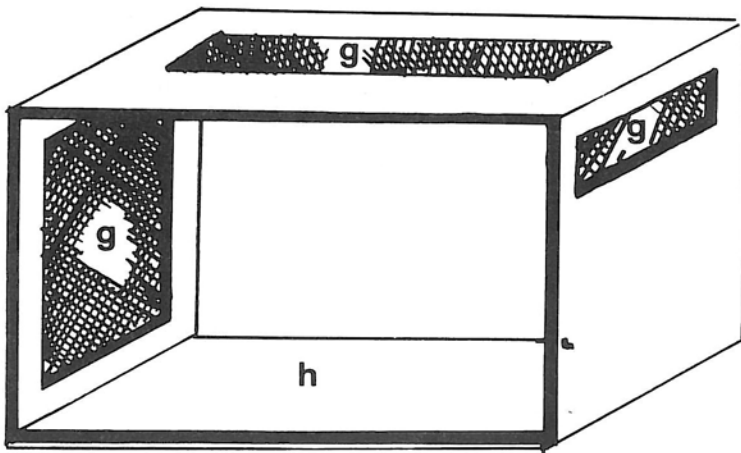


Figure 3 : Terrarium intérieur pour 2 jeunes *V. timorrensis*
g) aérations sur les 2 côtés et le dessus (grillage garde-manger)
h) face avant vitrée (la vitre coulisse de bas en haut entre des baguettes)

Le terrarium est construit en aggloméré de 80x40x40 avec une aération de chaque côté. Face avant vitrée. Dessus coulissant d'arrière en avant sur des baguettes de bois.

Substrat et décor

Le substrat est constitué d'une couche de sable assez grossier de 5 cm d'épaisseur. Le décor consiste en pierres, branches, et morceaux d'écorces de pin.

Bacs

2 bacs sont disposés dans le terrarium. Une petite soucoupe avec de l'eau toujours propre dans un angle du terrarium et un bac circulaire pour les bains situé au milieu (profondeur : 3 cm, diamètre : 17 cm).

Chauffage et éclairage

Une lampe infra-rouge de 100 W maintient une température diurne de 30°C à 34°C ; à cette lampe allumée 10 heures par jour, vient s'ajouter 3 fois par semaine, une lampe U.V. de 6 W. La nuit afin que la température ne descende pas en dessous de 19-20°, une lampe rouge d'ambiance reste allumée.

Nourriture des jeunes

Ce sujet est très important surtout en ce qui concerne les jeunes Reptiles ; les premières prises de nourriture devant être observées ainsi que la fréquence de ces prises. En ce qui concerne les jeunes Varans, L. SAUTEREAU a remarqué une nette préférence pour les Grillons (*Grillus bimaculatus*), les Criquets (*Locusta*), les Blattes, les Papillons diurnes (Piéride), et les Sauterelles. Les essais avec vers de farine et teignes se sont montrés infructueux, peut-être en raison du manque de mobilité de ces derniers qui n'attirent pas l'attention des jeunes Varans.

Trois fois par semaine, on donne dans une soucoupe, un mélange d'oeuf battu + lait que les lézards semblent accepter.

Régulièrement, j'ajoute dans le mélange oeuf + lait, du VITAPAUZIA (composition : Oligo-éléments-Manganèse-Cuivre-Fer-Cobalt-Magnésium-Zinc-Calcium-Vitamines A (400 000 UI)-D3 (40 000 UI) E (40 mg)-K (8mg)-B1 (40 mg)-B2 (24 mg)-B3 (40 mg)-B6 (20 mg)-B12 (40 mg)—PP (1 20mg).

Je pense d'ici un ou deux mois, ajouter des souriceaux à l'alimentation.

Conclusion

Cet article ne pouvait trouver meilleure conclusion que celle proposée par les Varans eux-mêmes puisqu'un des deux couples de *Varanus timorensis* adultes vient à nouveau de s'accoupler chez P. de BITTER, ce qui laisse présager une suite favorable à la détention en captivité de cette espèce.

L. SAUTEREAU
"Les vignes du Mas", n° 16
16150 CHABANAIS

COMPORTEMENT

SUR LE RYTHME D'ACTIVITÉ DE *Vipera lebetina* DANS LES MONTAGNES DE NOURA-TAU

Par
O.P. BOGDANOV
et
M.P. ZINJAKOVA

L'activité diurne de *Vipera lebetina turanica* est peu connue (PARASKIV, 1956 ; TCKERNOV, 1959, BOGDANOV, 1960). Les seules données assez complètes sur cette question concernaient la vallée du fleuve Mourgab (BOGDANOV, 1962). Dans cette région, *V.l.turanica* est diurne au début du printemps ; après, elle est active le matin et le soir ; fin mai, elle devient progressivement nocturne ; en automne, elle est de nouveau visible dans la journée.

Les observations que nous avons faites dans les montagnes de Noura-Tau (nord de l'Ouzbekistan) montrent que le rythme d'activité de cette espèce y est assez différent de celui qu'elle a dans la vallée de Mourgab.

Notre matériel a été collecté avec l'aide de S.A. CHEPILOV et ATRACHOV du 5/9 au 14/10/1960 et en mai-septembre 1961 sur les versants nord de la chaîne Noura Tau (sur les sovkhoses "Kizil-Tcha" et "communisme").

Nous n'avons pas de données précises sur la sortie d'hibernation de cette vipère dans le Noura-Tau. Cependant, les informations recueillies au sovkhose "Kizil Tcha" sur une période de 7 ans nous apprennent que les morsures de cette espèce sur le bétail sont signalées habituellement à partir du début du mois d'avril, sauf en 1955 et 1957) où on en a observé dès la 2ème quinzaine de mars.

En mai, les vipères sont actives toute la journée que le temps soit ensoleillé, nuageux ou très couvert. Par temps ensoleillé, elles se tiennent habituellement à l'ombre des buissons de *Mentha*.

Les premiers individus sont observés entre 8 et 9 heures ; le maximum de sorties a lieu entre 10 et 11 heures ; entre 18 et 19 heures, les animaux se retirent dans leurs abris. Seul un individu a été capturé dans un trou assez profond sous une grande pierre. En mai, quelques individus seulement ont été observés dans les buissons et les arbres (18 individus sur 50 étaient perchés dans la végétation). Moins de la moitié (21) a été trouvée près de l'eau et seulement 5 dans l'eau. On n'a trouvé de serpents dans l'eau qu'à partir de la deuxième dizaine de mai.

En juin, les vipères sortaient quelque soit le temps, même pendant les pluies de longue durée. Elles étaient visibles dès le lever du jour jusqu'à la nuit complète. A cette époque, certaines passent la nuit dans les buissons. Le matin et le soir, on voit les serpents lovés à découvert ; au milieu de la journée, ils se cachent à l'ombre des buissons ou des pierres, habituellement près de l'eau. Pendant ce mois, 19 vipères sur 79 ont été observées dans les arbres et les buissons, donc un peu moins qu'au mois de mai.

En juillet, on remarque deux maxima d'activité, le matin et le soir. Pendant la journée, les animaux sont sous les touffes de *Mentha*, les buissons ou les arbres, à proximité de l'eau. Nous n'avons observé qu'un individu au soleil, tous les autres étaient à l'ombre. Sur 134 serpents, 99 étaient près de l'eau. Dans les buissons, on a trouvé quelques serpents tôt le matin ou tard le soir. Quelques observations continues sur certains individus ont montré qu'ils restaient au même endroit toute la nuit.

En août, le rythme d'activité est comparable à celui du mois de juillet. Sur 164 exemplaires, 128 étaient à proximité de l'eau, un peu plus qu'en juillet. A partir de la 2ème dizaine d'août, le nombre de serpents observés dans les arbres et les buissons augmente. A partir de ce moment, on ne les trouve plus seulement le matin et tard le soir, mais aussi tout au long de la première moitié de la journée et entre 17 et 19 heures. Une partie des serpents passe la nuit dans les arbres.

En septembre, on ne trouve plus les serpents seulement à l'ombre, mais aussi au soleil. C'est pendant ce mois qu'on trouve le plus d'individus dans les arbres. Si on compare les observations de 1960 à celles de 1961, on remarque que beaucoup plus de vipères ont été trouvées près de l'eau ou dans l'eau en 1960, alors qu'en 1961, on en trouvait beaucoup plus dans les arbres. Cela s'explique par la sécheresse en 1961 ; les vipères qui chassaient normalement près des points d'eau, étaient obligées lorsque ceux-ci s'asséchaient, d'affûter leurs proies dans les arbres. En octobre, les serpents sont plus souvent au soleil qu'en septembre et ils ne sont actifs qu'en milieu de journée (de 10 à 18 heures). Ils sont moins souvent observés dans les arbres ou près de l'eau. Fréquemment, on les voit sur des versants rocheux à 200 ou 300 mètres du

point d'eau le plus proche. Dans le Noura-Tau, on n'observe les vipères que jusqu'à la mi-octobre. Sur les versants de la chaîne turkestane, les chasseurs ont capturé 51 vipères en novembre 1961 et 20 autres exemplaires en décembre de la même année. On peut donc conclure que le cycle d'activité des vipères au nord de l'Ouzbekistan diffère beaucoup de celui qu'elles ont dans la vallée du Mourgab.

Une partie des serpents reste à la surface du sol toute la journée pendant l'été, aux endroits ombragés et humides. Il n'y a pas d'interruption de l'activité diurne aussi marquée que celle qu'on observe dans le Mourgab.

Bibliographie (en russe)

- BOGDANOV, 1960 - Faune d'Ouzbekistan - Partie I (Amphibiens et Reptiles)
- PARASKIV, 1956 - Reptiles du Kazakstan
- TCHERNOV, 1959 - Reptiles du Tadjikistan

Bibliographie (ajoutée par B. LANGERWEF)

- MOUSCHELISJBIAJ, 1970 - Reptiles de Géorgie orientale (en russe)
- DALJ, 1954 - La vie animale en Arménie (en russe)
- KHALAF, 1959 - Reptiles d'Irak (en anglais)

Institut de Zoologie et de Parasitologie de l'Académie des Sciences d'Ouzbekistan

Traduction : Bert LANGERWERF, revue par Daniel MEUCLIN

ANATOMIE

UN CAS D'INTERSEXUALITÉ CHEZ UN VARAN DU NIL *Varanus niloticus* (LINNE, 1978)

Par
Franz JULLIEN

Le 28 décembre 1979, la ménagerie du Jardin des Plantes faisait parvenir au Laboratoire des Reptiles et Amphibiens, un Varan qui venait de mourir au cours d'une opération pour occlusion intestinale.

Cet animal présentait les caractéristiques suivantes :

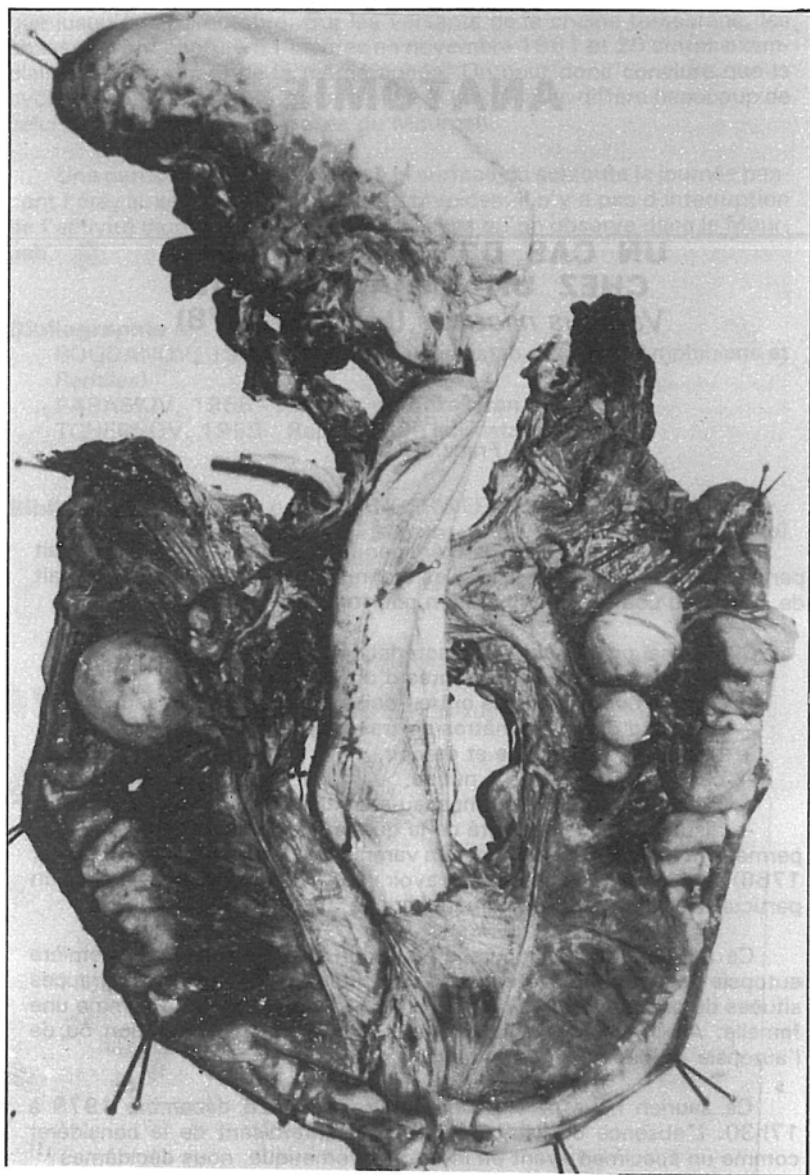
- queue comprimée, surmontée d'une haute carène,
- narines ovales, situées entre l'oeil et le bout du museau,
- bandes d'ocelles jaunâtres en travers du dos,
- queue rayée de jaune et de noir,
- chevrons jaunes sur la nuque,
- distance extrémité du museau-anus : 75 cm,
- distance anus-extrémité de la queue : 84 cm

permettant de l'identifier comme un varan du nil *Varanus niloticus* (Linné, 1766) adulte. En effet, il semblait avoir vécu 10 ans en captivité chez un particulier et était rentré à la ménagerie le 26 octobre 1978.

Ce reptile, mort en cours d'opération, devait subir une première autopsie de la part des vétérinaires de la ménagerie. La vue des grappes situées de part et d'autres des intestins le faisait apparaître comme une femelle. A-t-il subi des ablations d'organes lors de l'opération ou de l'autopsie ? Nous ne le savons pas.

Ce saurien nous parvint donc le Vendredi 28 décembre 1979 à 17h30. L'absence de lieu d'origine nous interdisant de le considérer comme un specimen ayant un intérêt systématique, nous décidâmes ⁽¹⁾ de l'utiliser dans un but muséologique et pédagogique, à savoir:

(1) en accord avec Monsieur le Professeur E.R. BRYGOO.



Organes génitaux ♀ et digestifs

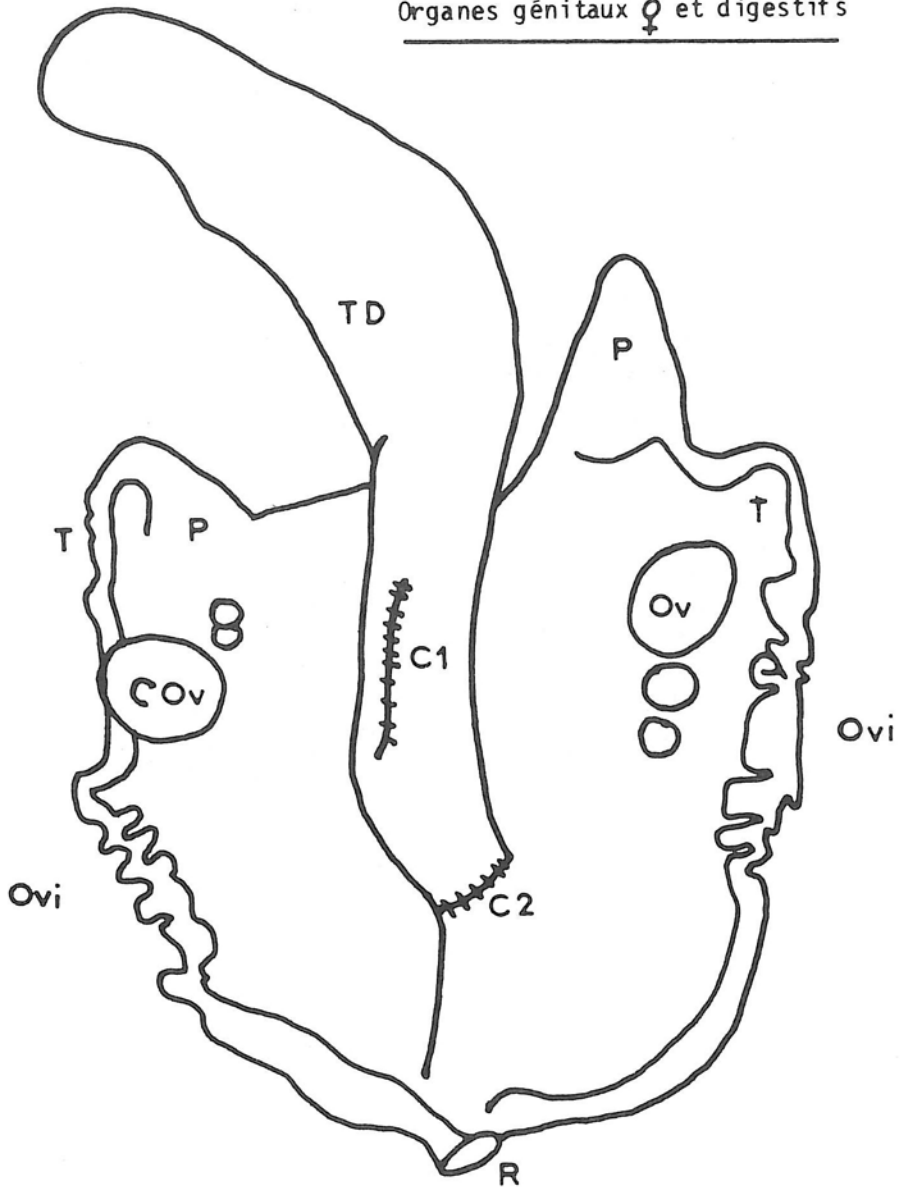


Figure 1 : TD : Tube Digestif ; C1 : Couture ; C2 : Couture estomac-cloaque après l'ablation de l'intestien ; P : Pavillon ; T : Trompe ; R : Rectum ; Ov : Ovaire ; Ovi : Oviducte.

fixation des organes internes, préparation de certaines parties du squelette, préparation de la peau et des os du crâne et des membres en vue d'un montage taxidermique (MNHN 1980 - 1053). Ne possédant point de congélateur, nous dûmes commencer l'écorchement immédiatement afin de pouvoir conserver la dépouille.

Nous fîmes donc une deuxième autopsie, qui déboucha sur l'identification certaine d'un individu femelle.

- Diamètre des ovaires : 30 mm
 - Diamètre des oviductes : près du cloaque 11 mm, au milieu 19 mm, près des pavillons 12 mm
- Longueur des oviductes : 570 mm.

Cependant au cours du dépouillement de la queue, nous vîmes apparaître deux hémipénis de tailles différentes ainsi que leurs muscles releveurs.

- Dimension des hémipénis : l'un 5 cm de long sur 3 cm de large, l'autre 6 cm sur 2,5 cm.

Nous fûmes dans l'impossibilité de trouver des testicules, ni sur la carcasse, ni sur les organes prélevés. L'animal n'en possédait-il pas, étaient-ils atrophiés, avaient-ils été ôtés au cours de la première autopsie ou même au cours de l'opération ?

Quoiqu'il en soit, l'observé possédait un exemplaire tractus génital femelle complet et au moins une partie du tractus génital mâle, nous pouvons donc conclure au caractère intersexué de ce varan.

Franz JULLIEN
Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens)
Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier - 75005 PARIS

PATHOLOGIE

SUR LE TRAITEMENT DE SERPENTS PARASITES PAR DES ACARIENS ECTOPARASITES HEMATOPHAGES

Par
Claude POIVRE

A la suite de deux invasions de mes terrariums à Serpents, en 1976 et 1978, par *Ophionyssus natricis* Mégnin (Acarien, Dermanyssidé) ayant provoqué la mort de plusieurs Vipères et Couleuvres ⁽¹⁾ et devant les maigres succès obtenus par l'application de traitements désinfectants connus décrits ci-après, j'ai cherché un moyen de lutte plus efficace en utilisant un produit pharmaceutique autre le Néguvon relativement dangereux à manipuler.

Traitements pratiqués du 10 novembre 1976 à fin mars 1977

Traitement des animaux

Nettoyage à l'alcool à 95°, au pinceau ; bains d'eau tiède additionnée de bleu de méthylène (désinfection et cicatrisation des piqûres) ; U.V. 1/4 d'heure, à 50 cm, 2 fois par semaine.

Nettoyage et désinfection des terrariums

Bacs ou cages, pierres et branches constituant les refuges, sable du sol, à l'eau de javel diluée chaude avec en complément, une exposition aux rayons U.V. de 2 heures (traitement répété plusieurs fois au cours de l'automne et de l'hiver). Il n'y avait plus de parasites à la fin de mars 1977.

(1) c.f. POIVRE (C.), 1980 - *Ophionyssus natricis* Mégnin (Acarien, Dermanyssidé) introduit accidentellement en terrarium à Reptiles. **Bull. Soc. Zool. France**

Traitements pratiqués du mois de novembre 1978 au 17 janvier 1979 et à partir du 18 janvier 1979

Traitement des animaux (jusqu'au 17 janvier 1979)

Nettoyage à l'alcool à 95°C, badigeonnage à la teinture d'iode diluée, 15 minutes d'exposition aux rayons U.V. 2 fois par semaine (résultats temporaires).

Désinfection des terrariums (jusqu'au 17 janvier 1979)

Badigeonnage à l'eau de javel pure, plusieurs heures d'exposition aux rayons U.V. (résultats temporaires).

Traitement et désinfection à partir du 18 janvier 1979

Au Ciodrin en poudre (insecticide organo-phosphoré) mélangé au sable de litière, appliqué au pinceau dans les angles des terrariums, sur les pierres et branches, et un peu sur les Serpents. Après quelques jours, il n'y avait plus d'Acariens vivants dans les terrariums et sur les Reptiles. Un test effectué en janvier avec 6 parasites intacts, placés dans un boîte de Pétri contenant un peu de Ciodrin disséminé sur le fond, m'a permis d'observer les effets suivants : suppression rapide de la locomotion, renversement sur le dos, pattes recroquevillées effectuant quelques faibles mouvements, mort quelques minutes après l'entrée en contact avec le produit.

Depuis l'utilisation du Ciodrin, toujours présent sur le substrat, des *V. aspis* en bonne santé ont mangé des proies (souris) au pelage plus ou moins enduit du produit, et mué ; des *V. ammodytes*, de tailles différentes, ont mangé respectivement des souriceaux et des souris et mué.

Francis LUNDY, Professeur à la Faculté de Pharmacie de Nancy, que je tiens à remercier, m'a aimablement communiqué la formule chimique et les caractéristiques biochimiques du Ciodrin ainsi que celles du Néguvon (insecticide organo-chloré) utilisé et préconisé par certains herpétologues :

1) Le **Ciodrin** est communément dénommé Crotoxyphos. Il répond à la formule suivante :

alpha méthylbenzyl 3 (diméthoxyphosphenyloxy) cisrotionate.

— En poudre au taux de 3 %, il est absolument inoffensif pour l'homme et les animaux domestiques, leur taux de cholinestérase n'étant pas affecté.

— Après des applications répétées et 24 heures après la première intervention, les résidus dans la viande et les graisses sont de l'ordre de 0,03 ppm, c'est-à-dire à la limite des méthodes d'analyses.

— Le Ciodrin est efficace vis-à-vis de tous les ectoparasites ; il est utilisé chez les volailles pour la destruction des poux rouges (*Menopon gallinae*), des Acariens (*Dermanyssus gallinae*, *Argas reflexus*, *Ornithodoros moubata*, etc ...).

2) Le **Néguvon** est l'ester diméthylque de l'acide (2,2,2-trichlore-1 hydroxyéthyl)- phosphorique ; il est présenté en poudre cristalline

blanche soluble dans l'eau.

— Il inhibe la cholinestérase.

— Appliqué en solution aqueuse à 2 %, il tue rapidement les ectoparasites. Une partie du produit pénètre par la peau et agit encore par voie sanguine.

— Les précautions prescrites par le fabricant pour l'emploi de Néguvon sont les suivantes : ne pas l'entreposer au même endroit que les denrées alimentaires ; le tenir hors de portée des enfants ; interdiction de fumer, manger et boire pendant le travail ; porter des vêtements protecteurs et des gants de caoutchouc ; porter toujours un masque durant la vaporisation ; ne jamais déboucher le vaporisateur en soufflant avec la bouche ; ne pas tolérer des spectateurs à proximité ; bien aérer les locaux pendant et après le traitement externe ; si l'on vaporise en plein air, éviter de travailler contre le vent ; éviter de se mouiller les mains ou d'autres parties du corps ; après le traitement, se laver soigneusement les mains, éventuellement les bras et le visage, avec de l'eau chaude en abondance ; rincer les outils à l'eau chaude ; éliminer le reste de la solution et les emballages vides de façon à ne mettre personne en danger.

C.N.R.S.
Laboratoire de Zoologie Approfondie
Université NANCY I
Case officielle n° 140
54037 NANCY CEDEX

TRAITEMENTS DU SYNDROME DE MALADAPTATION CHEZ DEUX *Crotalus adamanteus* (BEAUVOIS)

Par
Albert HALIMI
et
Daniel LESPILETTE

Le sujet n°1 acquis le 25/7/1979 mesure environ 80 cm pour un poids de 130 g. L'animal bien sûr est très amaigri et déshydraté. Il semble malgré tout très agressif. Comme tout nouvel arrivant, le sujet est isolé dans un terrarium sans décors pour une période de plusieurs semaines. Cette période correspond à une quarantaine durant laquelle l'animal sera traité à l'aide d'un vermifuge avant d'être introduit avec les autres sujets.

26/7/79

Il se nourrit de 2 souris. Celles-ci sont vomies 36 heures plus tard.

29/7/79

Il se nourrit de nouveau. 36 heures plus tard, la proie est régurgitée.

2/8/79

Le crotale déglutit à nouveau 1 souris qu'il ne gardera que 48 heures.

Dès lors, le sujet refuse de s'alimenter. C'est à ce moment que la décision de traitement thérapeutique est prise. L'animal reçoit 4 fois par jour des injections de sérum glucosé additionné matin et soir de vitamines B1 - B6 - B12 - et C et d'antibiotique (Septigen 1/10 ml).

9/8/79

L'animal présente un pli de peau moins important, signe d'une bonne réhydratation. Il se déplace beaucoup plus dans le terrarium. Le traitement est maintenu encore 5 jours, puis après un repos de 24 heures, une proie est présentée. Le crotale la mord, mais la délaisse.

17/8/79

Le traitement thérapeutique est repris.

20/8/79

L'animal semble aller moins bien, il réagit beaucoup moins aux injections et ne se déplace presque plus. Le traitement est effectué encore 48 heures.

22/8/79

L'animal est retrouvé mort dans le terrarium.

L'autopsie macroscopique ne donnera aucune indication sur les causes du décès. Malgré tout, il est fort probable que l'animal soit mort d'une septicémie directement liée à son mauvais état général.

Le sujet n° 2 acquis le 24/7/1979, poids 210 g, taille 80 cm, température du terrarium 25-27°.

24/7/79

L'animal ingurgite 2 souris. Elles sont régurgitées dans la journée du 25/7.

28/7/79

Administration de 2 ml de Périactine par voie buccale avec une dose de solution Polyvitaminée Alvityl. Prise de nourriture (1 souris) dans la soirée du 28/7.

30/7/79

La proie en partie digérée est régurgitée ainsi que de nombreux Ascaris. Il reçoit alors 10 mg de vermifuge TELMIN.KH dilués dans 10 cc d'eau minérale.

Le 30/7 au soir, le sujet se nourrit d'une souris.

1/8/79

La proie est régurgitée. Le crotale reçoit alors 3 ml de Périactine par voie orale + 5 ml de plasma de Quinton en sous-cutanée.

3/8/79

Diarrhée. Administration de 25 ml d'oeuf battu complétés de Rubitracine Nourrisson.

5/8/79, 7/8/79, 10/8/79

L'animal reçoit respectivement 50 mg, 50 mg et 30 mg d'Auréomycine.

10/8/79

Le sujet se nourrit d'une souris, non régurgitée.

21/8/79

Prise de 2 souris enduites d'Auréomycine, digérées normalement.

28/8/79

Refus de nourriture.

19/9/79

Prise de nourriture additionnée d'Alvityl.

25/9/79

Administration de 50 mg d'Auréomycine. Découverte d'une nécrose des plaques ventrales. Application de pommade Néomycine Diamant.

2/10/79

Bains de sel. Désinfection des plaques atteintes au Mercryl et application de pommade Terramycine. Désinfection du terrarium sans substrat.

5/10/79, 8/10/79

Soins locaux au Mercryl et application de pommade Terramycine. Prise d'une souris additionnée d'Alvityl + 5 ml d'Auréomycine.

14/10/79

Introduction d'une résistance infra-rouge. Température 30 à 33°. Souris digérées normalement.

21/10/79

Injection par voie buccale de 5 ml d'Auréomycine et application de pommade à la Terramycine.

26/10/79

Prise de nourriture, proies digérées.

3/11/79

Prise de souris.

8/11/79

Souris digérées. Selles normales.

10/11/79

2 souris prises dans la journée. Digestion normale. Lampe infra-rouge allumée en permanence.

8/12/79

Poids de l'animal 260 g.

CONCLUSION

A ce jour, le crotale mange et digère normalement.

Il est à signaler que la température qui était en début de

traitement, de 25 à 27° a été portée à 30 et 33°C par l'introduction d'une lampe à infra-rouge, favorablement accueillie.

Cette hausse de température appliquée en parallèle avec le traitement cité, a eu pour conséquence d'éviter le rejet de toute proie et par là-même, de faciliter la digestion.

Les excréments, au début liquides, sont à présent tout à fait normaux.

HALIMI Albert
23, avenue du Général Leclerc
93120 LA COURNEUVE

LESPILETTE Daniel
54, rue Désiré Préaux
93100 MONTREUIL

PROTECTION

BATRACIENS ... A VIFS

Par
Michel DUMONT

J'ai eu l'occasion de constater dans une localité de Bourgogne, des captures assez importantes de Tritons alpestres (*Triturus alpestris*) et de tritons communs (*Triturus vulgaris*).

Chaque année au printemps, les pêcheurs locaux arrivent en voiture munis d'épuisette et ratissent systématiquement le fond des fossés. Les tritons recueillis sont utilisés comme vifs, en particulier pour la pêche du brochet. La population que j'observe depuis des années vient pondre principalement sur 3 portions de fossés longs d'environ 100 à 150 mètres chacun.

En une heure et demie de présence pour une matinée, 3 voitures étaient venues "faire le plein" dans une seule portion de 100 m (avril 1979).

D'autre part, d'après Monsieur JULLIEN, dans le midi, ce sont les rainettes (*Hyla meridionalis*) qui sont mises à contribution dans le même but.

La revue "La pêche et les poissons" publiait dans son numéro 415 de Décembre 1979, page 52, un excellent article sur le triton alpestre, remarquablement illustré de photos couleur. Malheureusement, cet article se terminait en évoquant son utilisation (réduite et de caractère local) par les pêcheurs. J'ai écrit au Rédacteur en Chef de cette revue pour l'informer que le décret du 24 avril 1979 publié au journal officiel le 12 mai suivant accordait une protection totale à tous les amphibiens exceptée la grenouille verte (*Rana esculenta*) réservée à la consommation familiale et que de ce fait, ces animaux ne devaient plus être employés pour la pêche. Je l'ai prié de bien vouloir en avertir ses lecteurs.

Ces ponctions ont un caractère local certes, mais elles s'effectuent chaque année en pleine période de reproduction ; sans doute au-delà des "besoins" et en bouleversant les biotopes par raclage du fond (La vase, les plantes aquatiques et la micro-faune sont laissées à l'air libre).

Il semble nécessaire que la Société Herpétologique de France entreprenne des démarches pour que l'interdiction d'utiliser des amphibiens soit portée sur les cartes de pêche comme c'est le cas pour plusieurs autres mesures réglementaires.

Dans un souci purement humanitaire, on peut se demander où est la justificatin d'empaler vivant sur toute la longueur de son dos, un animal qui, jusqu'à preuve du contraire, souffre, sans autre but que d'en capturer un autre ... dont on n'a pas un besoin vital ? L'utilisation de cuillère à lancer devrait suffire !

Michel DUMONT
Commission de Protection
32, avenue du Général Leclerc
91190 GIF sur YVETTE

BIBLIOGRAPHIE

LE CROCODILE DU NIL ZOOLOGIE — ELEVAGE

Par
Elisabeth HAMARD

Thèse pour le DOCTORAT VÉTÉRINAIRE — Faculté de Médecine de CRETEIL - 1978

La première partie rassemble plusieurs chapitres traitant principalement de la distribution géographique, l'anatomie, le comportement, la croissance, la reproduction et la nutrition.

La deuxième partie est consacrée à l'élevage d'une façon détaillée : techniques, incubation des oeufs à l'extérieur en atmosphère contrôlée.

Ensuite l'auteur donne des renseignements sur l'élevage des jeunes et des adolescents avant de traiter celui des adultes reproducteurs.

La surveillance sanitaire est aussi évoquée ainsi que la législation et les résultats d'élevage.

Résumé communiqué par
LESPILLETTE Daniel
54 rue Désiré Préaux
93100 MONTREUIL

RÉPARTITION

QUELQUES NOTES SUR LA FAUNE HERPÉTOLOGIQUE DE LA CORSE

Par
M. MICHELOT

PRÉSENTATION

Ces notes sont le résultat d'observations effectuées durant un séjour d'un mois en Corse (Juin 1979) auxquelles il faut ajouter quelques données recueillies lors d'un précédent séjour (Septembre 1976).

L'essentiel des observations résulte d'une prospection quasi systématique des sites visités dans le but d'améliorer la connaissance de la répartition des Reptiles et Amphibiens dans ce département insulaire où les données sont rares (cf. Atlas préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France). Néanmoins, ces observations restent parcellaires et si certaines corroborent des données antérieures, d'autres devront être confirmées par des prospections plus approfondies, notamment en ce qui concerne les localités non prospectées à proprement parlé mais qui ont néanmoins fait l'objet d'une citation. En fait, moins d'une dizaine de localités, la plupart côtières, ont été réellement prospectées, c'est-à-dire ont fait l'objet d'observations, de recherches systématiques (y compris nocturnes) sur plus de 24 Heures.

Sur les 18 espèces et sous-espèces répertoriées en Corse ⁽¹⁾, 17 ont été observées durant le mois de Juin 1979. Seul *EMYS ORBICULARIS* n'a jamais été noté.

(1) — Sont exclus les nombreuses sous-espèces de *LACERTA (PODARCIS) TILIGUERTA* répertoriés sur les îlots côtiers.

— *LACERTA (PODARCIS) MURALIS* n'est pas pris en compte ; sa présence effective en Corse au côté de *LACERTA (PODARCIS) TILIGUERTA* étant sujette à caution.

Le tableau récapitulatif des différentes observations donnera un aperçu des conditions dans lesquelles les animaux ont été observés, donnant ainsi quelques indications sur le biotope, l'altitude (pour les stations non côtières), la période de l'observation. L'abondance de chaque espèce dans une localité donnée a été indiquée dans la mesure où elle a pu être jugée sans risque d'interprétation erronée. Il va sans dire qu'il n'en ait pas fait mention pour les stations non prospectées systématiquement. Il faudra lire :

- Rare +
- Commun ++
- Abondant +++

Certaines localités se sont révélées intéressantes par leur relative richesse en espèces, dûe à la variété de leurs biotopes. Les plus caractéristiques sont présentées rapidement à la suite du tableau.

Une étude plus poussée de ces différents écosystèmes pourrait éventuellement permettre d'enclencher un processus de protection des stations concernées d'autant plus que des menaces d'aménagement pèsent sur certaines d'entre elles.

Enfin, on trouvera dans la partie "**Observations spécifiques**" quelques éléments d'information concernant la morphologie, l'écologie et l'éthologie d'une douzaine d'espèces ainsi que quelques commentaires à propos de leur répartition géographique s'il y a lieu.

ESPÈCES PRÉSENTES EN CORSE

SALAMANDRA SALAMANDRA (ssp *CORSICA*) . . . Salamandre tachetée
EUPROCTUS MONTANUS Euprocte de Corse
DISCOGLOSSUS SARDUS Discoglosse Sarde
BUFO V. VIRIDIS Crapaud vert
HYLA ARBOREA (ssp *SARDA*) Reinette verte
RANA ESCULENTA Grenouille verte
(RANA LESSONAE)

EMYS ORBICULARIS Cistude d'Europe
TESTUDO HERMANNI (ssp *ROBERTMERTENSI*) Tortue d'Hermann
TARENTOLA MAURITANICA Tarente
HEMIDACTYLUS T. TURCICUS Hémidactyle commun
PHYLLODACTYLUS EUROPAEUS Phyllodactyle d'Europe
LACERTA B. BEDRIAGAE Lézard montagnard Corse
LACERTA (PODARCIS) SICULA (ssp *CAMPESTRIS*) Lézard sicilien
 (ssp *CETTII*)

LACERTA (PODARCIS) T. TILIGUERTA Lézard tyrrhénien
ALGYROIDES FITZINGERI Algyroïde
NATRIX NATRIX (ssp *CORSA*) Couleuvre à collier
COLUBER V. VIRIDIFLAVUS Couleuvre verte et jaune

AMPHIBIENS	Localité	Biotope	Abon- dance	Alt. en m.	Période d'obser.
<i>SALAMANDRA SALAMANDRA CORSICA</i>	- Hte Vallée du Fango	- Vieille forêt de chênes verts, en terrain accidenté.	++	500	Juin
	- Forêt de Valdo Niello	- Sous les pierres, au bord des ruisseaux.	+++	1300	Juin
<i>EUPROCTUS MONTANUS</i>	- Vallée de Bonifato	- Torrent.	+	400	Juin
	- Hte Vallée du Fango	- Torrent.	+	500	Juin
	- Forêt de Valdo Niello	- Torrent, ruisseaux et abords.	+++	1300	Juin
	- Vallée de l'Ercò (Massif du Cinto)	- Torrent et ses "affluents"	++	1300	Juin-Sept
	- Forêt de Marghèse (au Nord l'Ospédale)	- Bassin artificiel très fourni en plantes aquatiques.		900	Juin
<i>DISCOGLOS- SUS SARDUS</i>	- Cap Corse (nombreuses localités)	- Fontaines, mares des ruisseaux temporaires	++		Juin
	- Saleccia (Désert des Agriates)	- Ruisseaux temporaires côtiers	++		Juin
	- Plage d'Arone	- Mares des petits torrents saisonniers côtiers.	++		Juin
	- Pianottoli Caldarellu (Rég. Figari)	- Fontaine.			Juin
	- Hte Vallée du Fango	- Mares, Près du torrent.	+	300-500	Juin
	- Forêt de Valdo Niello	- Sous les pierres au bord des ruisseaux.	+	1300	Juin
	- Lac de Nino	- Dans les mares des "Pozzines" (1)	+	1740	Juin
	- Vallée de l'Ercò (Massif du Cinto)	- Près du torrent	+	1400	Juin
	- Hte Vallée du Gollo	- Trous d'eau isolés près du torrent.	++	800	Sept.
<i>BUFO V. VIRIDIS</i>	- Etang de Biguglia	- Maquis sur dunes littorales.	++		Juin
	- Désert de Agriates (Saleccia)				Juin
	- Anse de Cadréa (Sud de Calvi)	- Maison abandonnée.	++		Juin
	- Plage d'Arone	- Bergerie inhabitée. Maquis.	++		Juin
	- Anse de Rondinara (sud de Porto-Vecchio)	- Maquis côtier.			Juin
	- Baie de Sant'Amanza (Bonifacio)	- Jardin. Friche.			Juin
- Anse de Roccapina	- Maquis "sec".	++		Sept.	

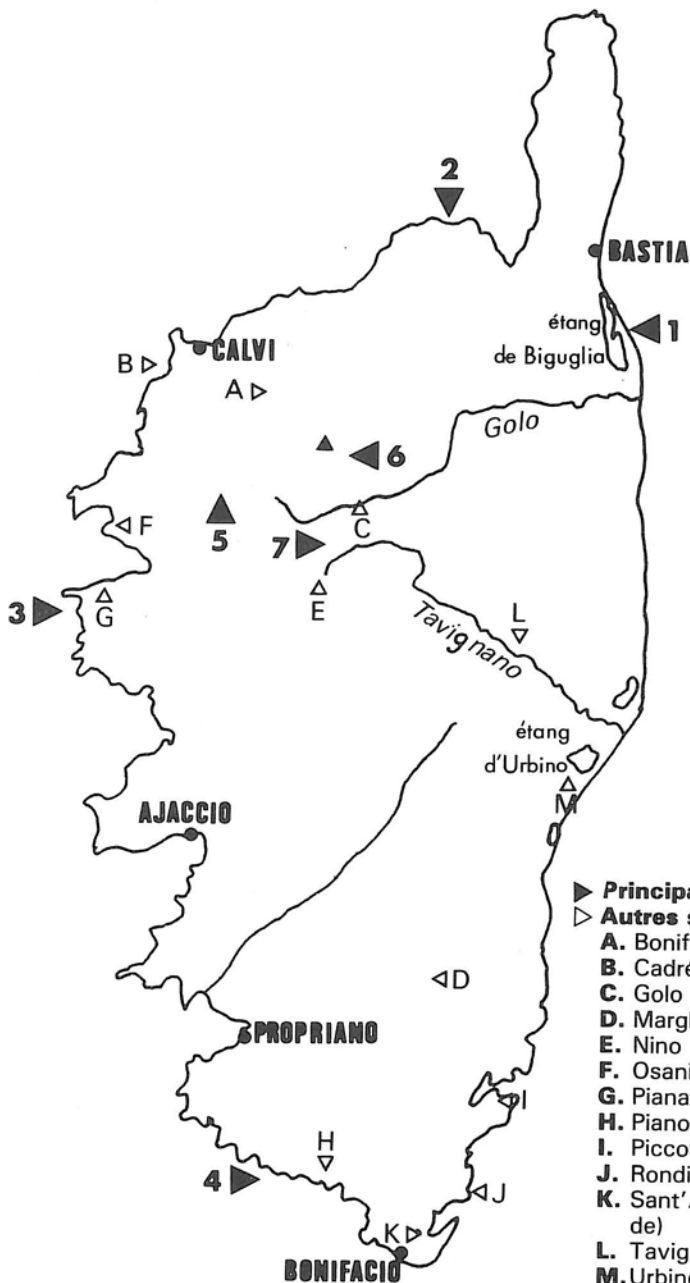
(1) "Pozzines": pelouses tourbeuses ceinturant le lac.

AMPHIBIENS	Localité	Biotope	Abon- dance	Alt. en m.	Période d'obser.
<i>HYLA ARBOREA SARDA</i>	- Cap Corca ("Marines")	- Mares de ruisseaux temporaires côtiers.	++		Juin
	- Saleccia (Désert des Agriates)	- Ruisseaux temporaires et abords.	++		Juin
	- Anse de Cadrea	- Mares de ruisseaux temporaires côtiers.			Juin
	- Ozani (près de Giroleta)				Juin
	- Plage d'Arone	- Ruisseau côtier	++		Juin
	- Anse de Rondinara	- Mare de ruisseaux temporaires côtiers.			Juin
	- Baie de Sant'Amanza	- Bassin artificiel.			Juin
	- Anse de Roccapina	- Maquis "sec" - Maquis artificiel	++		Sept Juin
<i>RANA ESCULENTA (RANA LESSONAE)</i>	- Etang de Biguglia		++	300	Juin
	- Désert des Agriates	- Ruisseau, Etang côtier	++		Juin
	- Anse de Cadrea				Juin
	- Vallée du Fango	- Mare			Juin
	- Plage d'Arone	- Ruisseau côtier	+++		Juin
	- Anse de Rondinara		++		Juin
	- Baie de Sant'Amanza		-		Juin
	- Anse de Roccapina		++		Juin-Sept

REPTILES	Localité	Biotope	Abon- dance	Alt. en m.	Période d'obser.
<i>TESTUDO HERMANNI ROBERTMER- TENSIS</i>	- Osani	- Maquis. Prairies sèches à bétail			Jun
<i>HEMIDACTY- LUS T. TURCICUS</i>	- Saleccia (Désert des Agriates) - Anse de Cadrèa - Anse de Rondinara	- "Paillers" (1) - Ruine et Maison non habitée - Talus rocailleux	+ + +		Jun Jun Jun
<i>PHYLLO- DACTYLUS EUROPAEUS</i>	- Plage d'Arone - Piana - Piccovaggia (près Porto Vecchio) - Anse de Rondinara	- Bergerie - Sous les plaques de granit "pourri" en bordure de route - "Colline de granit" (dans les fissures, en colonie) - Talus rocailleux	+ ++ +++ ++		Jun Jun Jun Jun
<i>TARENTOLA MAURITANICA</i>	- Saleccia (Désert des Agriates) - Anse de Cadrèa	- "Paillers"(1) et leurs abords. Murets de pierres sèches - Ruine et Maison inhabitée	++ ++		Jun Jun
<i>LACERTA B.BEDRIAGAE</i>	- Forêt de Valdo Niello, Col de Stazzona - Vallée de l'Erco (Massif du Cinto)	- Grands bancs de granit. Eboulis. - Grand banc de granit	+++ +	1200-1700 1400	Jun Sept.
<i>LACERTA (PODARCIS) SICULA CAMPESTRIS</i>	- Etang de Biguglia - Saleccia (Désert des Agriates) - Anse de Cadrèa - Pont de Piedicorte (Vallée du Tavignano) - Etang d'Urbino	- Maquis sur dunes littorales. Cultures, friches. - "Paillers" et leurs abords, ruines, murets - Abords de maison inhabitée - Talus herbeux - Maquis sablonneux	+++ + + ++		Jun-Sept. Jun Jun Jun Jun
<i>LACERTA (PODARCIS) SICULA CETTII</i>	- Baie de Sant'Amanza	- Jardins, Murs, Chantiers, Tas de bois, ...	+++		Jun

(1) "Paillers" (ou Pagliaghi) : Cabanes de Bergers en pierres sèches, au toit de terre couvert de graminées ; la plupart sont abondonnées.

REPTILES	Localité	Biotope	Abon- dance	Alt. en m.	Période d'obser.
<i>LACERTA (PODARCIS) T. TILIGUERTA</i>	- Cap Corse (Nombreuses localités)		++		Juin
	- Désert des Agriates	- "Paillets" et leurs abords, Côtes rocheuses	++		Juin
	- Anse de Cadrèa	- Muret, Ruine, Maison, Prairie sèche	+++		Juin
	- Hte Vallée du Fango	- Forêt claire de Chênes verts	++	400	Juin
	- Plage d'Arone et alentours	- Côtes rocheuses, Plage, Maquis, Bergeries	+++		Juin
	- Farêt du Valdo Niello	- En forêt de Pin Laricio, dans les secteurs bien exposés	++	Jusqu'à 1400	Juin
	- Vallée de l'Erco (Massif du Cinto)	- Rochers, Eboulis	++	1300	Juin-Sept.
	- Hte Vallée du Gollo	- Sous bois, rechers près du torrent	++	800	Sept.
	- Piccovaggia	- Maquis rocheux	++		Juin
	- Anse de Rowdinara	- Maquis, Takus, Plage ...	++		Juin
- Anse de Roccapina et alentours	- Côtes rocheuses, Maquis, Praires sèches	+++		Juin	
	- Etang d'Urbino	- Maquis, bois de Pins sabloneux	++		Juin
	- Osani	- Maquis, prairie sèche, takus.	++		Juin
<i>ALGYROIDES FITZINGERI</i>	- Hte Vallée du Fango	- Forêt claire de Chênes verts avec rochers affleurants	+	400	Juin
	- Baie de Sant'Amanza	- Tas de branchage envahi par la végétation	+		Juin
<i>NATRIX NATRIX CORSA</i>	- Etang d'Urbino				Juin
<i>COLUBER V. VIRIDIFLA- VUS</i>	- Etang de Biguglia (cordon Littoral)	- Maquis sur dunes littorales	++		Juin
	- Saleccia (Désert des Agriates)		++		Juin
	- Vallée du Tavignano (en aval des gorges)				Juin



▶ **Principaux sites décrits**

▷ **Autres sites :**

- A.** Bonifato (Vallée de)
- B.** Cadréa (Anse de)
- C.** Golo (Hte Vallée du)
- D.** Marghèse (Forêt de)
- E.** Nino (Lac de)
- F.** Osani
- G.** Piana
- H.** Pianottoli Caldarellu
- I.** Piccovaggia
- J.** Rondinara (Anse de)
- K.** Sant'Amanza (Baie de)
- L.** Tavignano (Vallée du)
- M.** Urbino (Etang d')

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX SITES VISITÉS

1. Cordon littoral de l'Etang de Biguglia

Situé juste au sud de Bastia, le cordon littoral sépare l'Etang de Biguglia de la mer, s'étend sur une dizaine de kilomètres pour une largeur d'environ 500 mètres. Il est constitué de dunes peu élevées recouvertes d'un maquis plus ou moins dense (parfois absent) ou d'une pinède relativement clairsemée.

Ce milieu écologiquement riche (il recèle une faune mammalienne - nombreuses traces - et avienne abondante) est malheureusement en voie de dégradation rapide du fait d'une pression humaine importante (aménagement touristique, chasse, etc ...)

Espèces caractéristiques : - *Lacerta sicula campestris*
- *Coluber viridiflavus*.

2. "Saleccia" (Désert des Agriates)

Ce site est intéressant par la diversité de ses biotopes en rapport à sa superficie. Il s'agit d'une zone côtière d'une cinquantaine d'hectares où l'on peut distinguer une demi douzaine de biotopes : Maquis dégradé avec les "Paillers" disséminés, ruisseau saisonnier, étang côtier, dune littorale nue ou arborée (Genévrier de Phénicie, Pins, etc ...), côte rocheuse.

Malgré un accès peu aisé, ce site est relativement très fréquenté (camping sauvage) et des menaces d'aménagement pèse sur lui à plus ou moins long terme.

Espèces caractéristiques : - *Tarentola mauritanica*
- *Hémidactylus t. turcicus*
- *Hyla arborea sarda*

3. Plage d'Arona

Là encore, nous avons à faire à un site côtier où les menaces d'aménagement sont encore plus précises. En dehors des côtes rocheuses qui l'entourent, le site principal est constitué par un vallon couvert d'un maquis ouvert (troupeaux) où coule un ruisseau relativement important. Une flore aquatique abondante semble attester que son débit est permanent, même en été.

Ce ruisseau se répand derrière la plage en un mini marais où viennent s'accumuler des têtards de grenouilles vertes par milliers, la plupart ne semblant pas devoir résister à l'évaporation. Quelques bergeries, occupées l'hiver, complètent le site.

Espèces caractéristiques : *Rana esculenta* (grande taille)
- *Hyla arborea sarda*
- *Lacerta t. tiliguerta*

4. Anse de Roccapina

Vallon plus ou moins escarpé couvert d'un maquis dense où un ruisseau saisonnier alimente un petit marais s'assèchant au cours de l'été . Côtés rocheuses pus ou moins densément recouvertes de maquis.

Ce site bien que très fréquenté (camping sauvage) est en principe à l'abri d'aménagements touristiques et autres (conservatoire du littoral).

Espèces caractéristiques : - *Bufo v. viridis*
- *Hyla arborea sarda*
- *Lacerta t. tiliguerta*

5. Haute Vallée du Fango

La zone prospectée se situe au fond de la vallée du Fango sur un versant orienté au Nord Est vers 400 m d'altitude.

L'essentiel de la végétation est constitué par une vieille forêt de chênes verts assez dégradée (troupeaux transhumants) où affleure le granit.

Espèces caractéristiques : - *Salamandra salamandra corsica*
- *Lacerta t. tiliguera*
- *Algyroides fitzingeri*

6. Vallée de l'Ercò (Massif du Cinto)

Le site prospecté recouvre une zone de la vallée de l'Ercò (à l'Est du Monte Cinto) située aux alentours de 1300 m. Le torrent et ses abords (végétation herbacée ou buissonnante et rocailles dénudées), constituent l'essentiel d'un biotope où la végétation arborée n'est représentée que par quelques bosquets d'Aunes blottis aux creux des vallons les plus abrités.

Espèces caractéristiques : - *Euproctus montanus*
- *Lacerta b. bedriagai*

7. Forêt de Valdo Niello

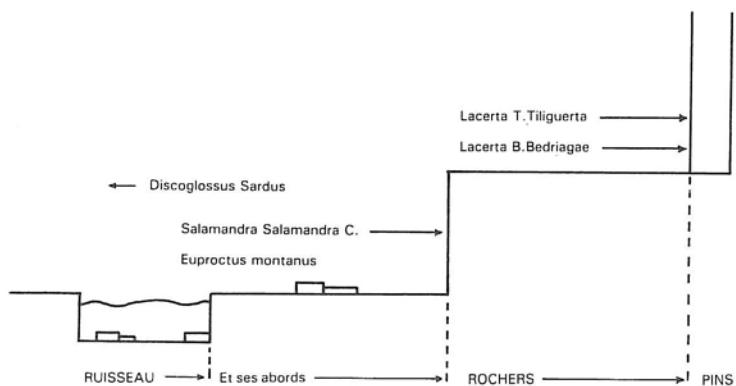
Ce dernier biotope se situe à la limite supérieure de la forêt de Valdo Niello autour de 1300 m d'altitude.

Malgré son orientation au Nord, cette zone présente un bon ensoleillement d'autant plus que la forêt de Pin laricio s'éclaircie largement parmi les grands bancs de granit pour disparaître à partir de 1400 m.

De nombreux petits torrents à faible débit parcourent le site, formant çà et là quelques trous d'eau calme avant de rejoindre le torrent principal situé en contrebas.

L'originalité de ce site réside en la possibilité de collecter au moins cinq espèces de reptiles et amphibiens sur une superficie de quelques m². (Schéma ci-dessous)

Espèces caractéristiques : - *Euproctus montanus*
- *Lacerta b. bedriagae*



OBSERVATIONS SPÉCIFIQUES

SALAMANDRA SALAMANDRA CORSICA

Sur les 4 spécimens adultes (L. 19 et 20 cm) qui ont été trouvés après un gros orage dans le Haut Fango, 2 présentaient une coloration "classique" (taches jaunes) ; les 2 autres par contre, étaient tachées d'un orangé soutenu. Cette proportion importante d'individus à taches orangées pourrait être l'indice d'une population caractéristique. Mais seule la récolte d'un plus grand nombre d'individus pourrait confirmer cette possibilité.

A noter la perte totale de la queue de l'un des spécimens.

A Valdo Niello, 2 jeunes spécimens (L. 10 et 11 cm) ont été trouvés sous des pierres juste au bord du ruisseau "natal" (présence de larves) en compagnie d'*EUPROCTUS MONTANUS*, montrant ainsi peu d'empressement à s'éloigner du milieu aquatique pour rechercher le biotope qu'occupe généralement cette espèce à l'état adulte.

EUPROCTUS MONTANUS

Dans le Haut Fango, à 400 m d'altitude, on trouve dans un torrent de nombreuses larves de toutes tailles mais seulement 2 adultes (dont la queue est d'ailleurs plus ou moins tronquée). Les larves sont-elles entraînées à cette altitude relativement basse pour l'espèce, plus facilement que les adultes en raison de variations brusques de débit (orages) ? Ou bien les adultes ont-ils déjà quitté le torrent pour estiver à terre malgré la température encore très basse de l'eau ? (R. THORN signale l'estivation dès fin Mai). Bien que la conformation du site soit différente (moins accidentée et dénivellation moins importante), la situation est similaire dans le Torrent de la Vallée de Bonifacio à la même altitude : quelques larves et un adulte mort.

A Valdo Niello (1300 m), *EUPROCTUS MONTANUS*, très abondant, se rencontre aussi bien dans les trous d'eau calme des ruisseaux qu'aux bords de ceux-ci, sous les pierres humides (en compagnie de *SALAMANDRA SALAMANDRA CORSICA*, beaucoup moins nombreuse). Néanmoins, c'est dans ce dernier cas qu'il est le plus fréquent. Les larves se rencontrent à tous les stades du développement dans les trous d'eau (où elles cohabitent avec celles de S.S.C.). Les plus grandes (50 mm) ayant déjà l'aspect de l'adulte (y compris les marbrures plus claires du dos), ne se distinguent en rien des plus jeunes spécimens déjà métamorphosés qu'on trouve également sous les pierres si ce n'est par leur branchies, d'ailleurs très réduites.

Dans la vallée de l'Erco (1300 m), *EUPROCTUS MONTANUS* a été trouvé à l'eau en Juin et en Septembre.

Signalons enfin, en forêt de Marghèse (800 ou 900 m), un spécimen adulte remarquable, d'une part par sa robe très marquée dont

l'aspect n'était pas sans rappeler celle d'un triton marbré ♀ hormis la couleur tirant sur le jaune, d'autre part par sa présence, tel un triton vrai, dans un grand bassin artificiel, riche en plantes aquatiques où l'eau, bien que fraîche et claire était **stagnante**.

En conclusion, ces quelques observations semblent confirmer une assez grande adaptabilité dans la biologie de cette espèce, spécialement en ce qui concerne le cycle génétique, la période d'estivation, l'habitat, etc ...

DISCOGLOSSUS SARDUS

C'est la "grenouille" typique de Corse. Cet Anoure se caractérise par une grande facilité d'adaptation et on peut dire qu'il colonise tous les milieux où l'eau est présente (même si les points d'eau s'assèchent en été), depuis la mer (parfois à quelques mètres du rivage), jusqu'aux torrents et aux lacs de montagne. Sa répartition altitudinale a été notée de 0 à **1740 m** (Valdo Niello 1300 m, Vallée de l'Erco 1400 m, Lac de Nino 1740 m). Il ne semble pas qu'il ait été signalé jusque là, au dessus de 1200 m (MERTENS, KNOEFFLER).

Il cohabite éventuellement avec *HYLA ARBOREA SARDA* (à basse altitude) ou avec *RANA ESCULENTA*. Il fréquente volontiers les fontaines (même dans les villages) et s'y reproduit.

Les spécimens vivant en altitude semblent être de plus petite taille et de coloration plus claire et plus marquée que leurs congénères des stations côtières, dont certains atteignent des tailles respectables et sont souvent d'un brun foncé assez uniforme.

BUFO V. VIRIDIS

Commun essentiellement à basse altitude, ce crapaud n'a été trouvé que dans des stations côtières. Il ne semble pas, d'ailleurs, qu'il ait déjà été mentionné en montagne, ce qui peut sembler paradoxal pour une espèce qui bat le record d'altitude chez les amphibiens (4560 m dans l'Himalaya d'après FRETÉY). Cette tendance mériterait confirmation pour la Corse et pour les autres régions méditerranéennes fréquentées par cette espèce.

BUFO V. VIRIDIS semble affectionner des biotopes plutôt secs (maquis, dunes). On le trouve assez fréquemment près de bergeries, de maisons abandonnées, de ruines. Il est donné pour moins strictement nocturne que les autres Bufonidés, ce qui a été vérifié : il sort en effet volontiers bien avant la nuit.

HYLA ARBOREA SARDA

Comme *BUFO V. VIRIDIS*, cette espèce n'a été notée que dans des stations côtières (souvent les mêmes) où elle se manifeste bruyamment dès la nuit tombée près des points d'eau (parfois très près de la mer). Un spécimen trouvé en Septembre loin de tout point d'eau et dans un biotope de maquis, semble démontrer une grande faculté d'adaptation à la sécheresse de cette sous-espèce. Des données plus nombreuses permettraient sans doute d'établir une certaine relation entre la répartition de *BUFO V. VIRIDIS* et celle d'*HYLA ARBOREA SARDA*.

TARENTOLA MAURITANICA

Cette espèce n'a été observée que dans deux stations bien qu'aillant fait l'objet de plusieurs prospections dans des endroits généralement favorables à son implantation.

Pour les deux stations concernées, on remarquera que cette espèce y cohabite avec *HEMIDACTYLUS T. TURCICUS* (cf. paragraphe "Pail-lers"). Elle n'a pas été trouvée sur un site pourtant favorable mais colonisé par *PHYLLODACTYLUS EUROPAEUS*, ce qui confirmerait que les deux espèces ne cohabitent pas (FRETEY).

A noter enfin la capture d'un gros spécimen à la queue sectionnée, mesurant 9 cm du museau au cloaque.

HEMIDACTYLUS TURCICUS

Des trois espèces de geckos, c'est semble-t-il la seule qui cohabite avec les deux autres.

Trois observations concernent cette espèce. Deux en association avec *TARENTOLA MAURITANICA* sur des maisons ou bergeries inhabitées, une autre plus originale, en compagnie de *PHYLLODACTYLUS EUROPAEUS* dans un milieu plus "naturel" (Talus rocailleux au bord d'un chemin).

Pour chacun des trois sites, un seul spécimen a été observé. Dans le premier, il ne s'est montré qu'une seule fois malgré plusieurs "visites" alors que *TARENTOLA MAURITANICA* apparaissait plus nombreux et plus actif ; ce qui confirmerait à priori la prédominance de cette dernière espèce déjà connue (sur les côtes provençales par exemple), quoiqu'il faille tenir compte aussi d'un comportement très farouche d'*HEMIDACTYLUS T. TURCICUS* (en captivité, sans la présence de Tarentes, il ne sort de son repaire que rarement et s'y réfugie à la première alerte). La même discrétion de l'espèce a été remarquée là où elle cohabite avec le *Phyllodactyle*.

PHYLLODACTYLUS EUROPAEUS

Sur les quatre observations faites pour cette espèce, trois l'ont été en milieu naturel, une seule sur une maison inhabitée (un spécimen unique en train de manger une araignée) où aucune autre espèce de gecko-nidé n'a été observée (voir paragraphe *TARENTOLA M.*).

En milieu naturel, le premier biotope était constitué de granit en plaques friables au bord d'une route où *PHYLLODACTYLUS EUROPAEUS* caché individuellement sous les plaques, entre en compétition avec les Scorpions ⁽¹⁾ qui occupent le même milieu.

Dans le second site, une colline de granit rose, le Phyllodactyle vit en colonie dans les failles de la roche. L'une de ces colonies occupait une fissure d'un à deux cm de largeur pour une profondeur d'environ 50 cm. Son orientation quasi verticale ne semblait pas en faire un abri très efficace en cas d'intempéries.

Enfin, pour la troisième station, les Phyllodactyles occupaient un talus rocailleux plus ou moins envahi par la végétation, bordant un chemin. Des oeufs pondus par paires non groupées ont été découverts sous les pierres qui se détachaient du talus ⁽²⁾. Présence de l'Hémidactyle (voir paragraphe précédent).

En bref, *PHYLLODACTYLUS EUROPAEUS* semble s'adapter à de nombreux milieux du moment que la pierre, à l'état naturel ou artificiel, est présente.

LACERTA B. BEDRIAGAE

Ce lézard d'altitude semble être localisé en populations délimitées. A Valdo Niello on le rencontre à partir de 1200 m là où la forêt de Pin laricio s'éclaircie ; il remplace alors progressivement *LACERTA T. TILIGUERTA*.

C'est vers 1300 m sur les grands bancs de granit qu'il abonde pour disparaître progressivement après la forêt à mesure que l'altitude s'élève.

*A 1700 m, au col de Stazzona, il devient très rare dans les éboulis exposés au Nord. Il n'est pas exagéré de parler de "colonie" pour cette espèce car là où ce lézard est le plus abondant, il devient presque grégaire (plusieurs individus sur un même rocher ou dans un même abri, parfois avec *LACERTA T. TILIGUERTA*), comportement rare chez les lacertidés.*

Ce lézard pourtant typiquement montagnard ne paraît sortir que par grand soleil, alors que *LACERTA T. TILIGUERTA* semble moins exigeant sur les conditions d'ensoleillement, pas toujours favorable en montagne.

(1) Sans doute le Scorpion à queue jaune (*EUSCORPIUS FLAVICAUDIS*)

(2) Un oeuf récolté a donné naissance 12 semaines plus tard à un jeune mesurant 37 mm.

LACERTA (PODARCIS) SICULA

1. ssp. CAMPESTRIS

Par sa couleur où domine largement le vert, par son comportement (à la fois curieux et farouche), par sa façon de fuir bruyamment, par les niches écologiques qu'il occupe enfin, le lézard sicilien, bien que plus petit, "remplace" quelque peu le lézard vert, espèce absente de Corse.

Par contre sa tendance au commensalisme fait qu'on le trouve fréquemment près d'habitations abandonnées ou dans des lieux fréquentés par l'homme. Il est abondant sur le cordon littoral de l'étang de Biguglia et à en juger par la proportion importante d'individus à la queue coupée ou régénérée, il doit servir de proie aux nombreux prédateurs présents dans son biotope à commencer par *COLUBER VIRIDIFLAVUS*.

2. ssp. CETTII

Cette sous-espèce nettement différenciée de la précédente par sa robe réticulée, sa taille plus importante (L. : 250 mm) et sa localisation à l'extrême Sud de l'île ⁽¹⁾ a été rencontrée dans un biotope très humanisé (chantier d'une maison en construction, jardin, cultures et friches environnantes) où elle prospérait. Chaque individu y occupait un territoire bien délimité (arbre, muret, tas de bois, etc ...). Les jeunes ressemblent à un lézard des murailles "réticulé" et n'acquièrent leur couleur verte que progressivement. C'est la partie antérieure du dos qui se colore la première, la partie postérieure restant parfois brune même chez l'adulte (observé également chez la ssp. *CAMPESTRIS*).

LACERTA (PODARCIS) T. TILIGUERTA

Dans la mesure où la présence effective en Corse de *LACERTA MURALIS* n'est pas réellement déterminée, il a semblé plus simple de ne prendre en compte que *LACERTA T. TILIGUERTA* d'autant plus qu'autant par leur aspect que par leur comportement, ces 2 espèces sont très proches l'une de l'autre, ce qui ne rendrait pas aisé leur détermination dans la nature si la cohabitation des 2 espèces était prouvée. De plus, comme chez le lézard des murailles, des variations importantes au niveau du dessin et de la coloration existent entre différentes populations du lézard Tyrrhénien et même à l'intérieur de celles-ci. On remarquera par exemple des populations où la majorité des individus ont la queue verte, ou d'autres (surtout en altitude) caractéristiques par la coloration très marquée du ventre (jaune vif à vermillon).

(1) Sous réserve d'une prospection plus serrée, il apparaît que les aires de répartition des 2 sous-espèces sont assez nettement séparées :

L.S. CAMPESTRIS est présent dans la moitié nord de la Corse, la limite sud de son aire de répartition restant à préciser. Elle est à coup sûr absente des régions de Roccapina, de Figari et très probablement de Porto Vecchio (en tout cas au sud).

L.S. CETTII, présent vers Bonifaccio ne paraît pas remonter plus au nord. Il est probable que sa présence dans cette région soit relativement récente, étant donné le peu d'extension de son aire de répartition, et dû à une introduction à partir de la Sardaigne où cette sous-espèce est également présente. Il serait intéressant dans l'avenir de suivre l'évolution de cette population.

Cependant, parmi les 13 citations répertoriées, les 2 dernières (voir tableau) concernent des populations dont les spécimens, par leur aspect, n'étaient pas sans rappeler le lézard des murailles typique du continent. Mais il est évident qu'il ne s'agit là que d'une estimation, et seule une véritable diagnose pourrait éventuellement confirmer s'il s'agit de cette espèce. Ce qui est sûr, c'est que *LACERTA T. TILIGUERTA* est l'espèce de lacertidé la plus répandue en Corse. Elle a été notée quasiment dans tous les milieux visités de 0 à 1400 m.

Elle y cohabite avec les autres espèces présentes selon les biotopes : *TARENTOLA MAURITANICA*, *LACERTA SICULA CAMPESTRIS*, *LACERTA B. BEDRIAGAE*, *ALGYROIDES FITZINGERI* ⁽¹⁾.

Les populations sont parfois très denses, et dans ce cas les comportements de poursuite visant à protéger les territoires sont fréquents (Ht Fango).

ALGYROIDES FITZINGERI

Il s'agit là d'une espèce dont les citations récentes sont rares.

Sa petite taille, sa couleur uniformément brune sur les parties supérieures, sa souplesse de déplacement et son caractère placide, en font un Lacertidé des plus discret dont la découverte demande une bonne part de chance. Deux observations donc de cet attachant petit lézard, l'une au Nord, l'autre à l'extrême Sud de l'île, dans deux biotopes bien différents :

— la première station dans la Haute Vallée du Fango à 400 m d'altitude, est constituée d'une vieille forêt de chênes verts. *ALGYROIDES FITZINGERI* a été trouvé au bord d'un chemin, sur un rocher bien exposé, au milieu d'une population importante de *LACERTA T. TILIGUERTA*.

— la seconde station près de Bonifacio (au niveau de la mer) est constituée de terrains cultivés, de friches et de broussailles où l'urbanisation est en voie de développement. L'Algyroïde occupait, au milieu d'une friche, un gros enchevêtrement de branchages coupés, envahi par les ronces, en compagnie de deux spécimens de *LACERTA SICULA CETTII* dont la taille aurait pu en faire des prédateurs possibles !

(1) On notera toutefois son absence pour les stations où *LACERTA SICULA* est abondant.

“LES PAILLERS”

Ces cabanes de bergers en pierres sèches, la plupart abandonnées, forment des niches écologiques isolées au milieu du maquis dégradé (feu, troupeaux) du “désert des Agriates”. Les “Pailleurs” constituent un matériel de choix pour étudier l’écologie des lézards qui ont colonisé ce milieu.

Quatre espèces y ont été répertoriées :

- *LACERTA SICULA CAMPESTRIS*
- *LACERTA T. TILIGUERTA*
- *TARENTOLA MAURITANICA*
- *HEMIDACTYLUS T. TURCICUS*

Néanmoins, chacune de ces 4 espèces semble adopter un comportement suffisamment spécifique pour qu’il ne puisse y avoir réellement compétition entre elles.

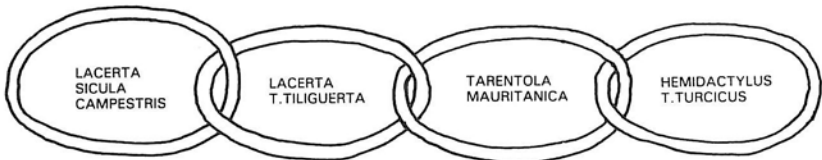
LACERTA SICULA CAMPESTRIS complètement diurne, occupe les abords herbeux immédiats et s’abrite volontiers dans les ronciers poussant au pied des cabanes.

LACERTA T. TILIGUERTA, diurne également, préfère coloniser les murs où il trouvera refuge dans les nombreux interstices.

TARENTOLA MAURITANICA, plutôt crépusculaire, prendra la relève du précédent au coucher du soleil.

Puis viendra *HEMIDACTYLUS T. TURCICUS* qui, strictement nocturne, sortira de son repère bien plus tard que le précédent. Ce dernier étant souvent déjà “en place” dès la fin de l’après-midi. Il n’y a guère en fait qu’entre ces deux dernières espèces qu’une certaine compétition peut s’établir.

En définitive, il semble qu’on puisse schématiser les relations entre les quatre espèces de la façon suivante :



Chaque maillon de la chaîne n’entrant éventuellement en compétition (territoriale ou alimentaire) qu’avec le maillon voisin.

Une étude plus approfondie, à différentes périodes de l'année, devrait apporter des précisions intéressantes, notamment concernant l'association *TARENTOLA MAURITANICA* - *HEMIDACTYLUS T. TURCICUS*.

Notons enfin qu'en dehors du domaine herpétologique, les "Paillers" abritent une faune relativement abondante et diversifiée (Rongeurs, insectivores, chiroptères, petits passereaux, arachnides, etc ...) dont certains éléments ne sont certainement pas sans avoir une influence sur l'écologie des quatre espèces de lézards présents.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGEL F., 1946.— Faune de France. 45. Reptiles et Amphibiens. LECHEVALIER, Paris.
- ARNOLD E.N., BURTON J.A., 1978.— Tous les reptiles et amphibiens d'Europe en couleurs. ELSEVIER, Bruxelles.
- DOTTRENS E., 1963.— Batraciens et Reptiles d'Europe. DELACHAUX & NIESTLE, Neuchatel, Suisse.
- FRETEY J., 1975.— Guide des Reptiles et Batraciens de France. HATIER, Paris.
- Société Herpétologique de France, 1978.— Atlas Préliminaire des Reptiles et Amphibiens de France. S.H.F., Montpellier.
- THORN R., 1968.— Les Salamandres. LECHEVALIER, Paris.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1980 NANCY, 17 Mai 1980

Membres présents : 32

Votes par correspondance : 45

Procurations (avec parfois vote par correspondance préalable) : 45

1. Elections

Scrutateurs : MM. DIEU Et GUILLAUME.

Ont obtenu :

M. GASC	70 voix	
GUYETANT	68 voix	
CAPEZZONE	67 voix	élus
NAULLEAU	65 voix	

RISCH	33 voix
DUMONT	11 voix
LANCON	10 voix
SERAMOUR	10 voix
DUBOIS	6 voix
ALCHER	4 voix

etc ...

2. Comptes-rendus des commissions

- a) Commission de Protection par M. LESCURE (FRETEY absent)
- b) Commission de Répartition par M. THIREAU

3. Rapport financier présenté par M. GASC (voir annexe)

Le bilan financier 1979 est déficitaire notamment à cause du Bulletin de la Société Zoologique (2 années facturées en même temps) qui va être provisoirement suspendu. L'opération ROLLINAT, bénéficiaire permettra de rattraper ce handicap. Mais il faudrait également songer à réinvestir dans d'autres "reprints" historiques.

— décharge est votée à l'unanimité au Trésorier M. CASTANET
— des félicitations et des remerciements sont votés à l'unanimité à DE RICQLES et C. ADLER pour le ROLLINAT

— notre participation de 10 pages dans le Bull. Soc. Zool. est provisoirement suspendue car le prix de revient est actuellement trop élevé par rapport à notre bulletin dont le prix est plutôt "modique"

— Cotisation 81 : une augmentation est proposée et acceptée :

Vote :

Contre 0 Abstentions 20 Pour autres

ATTENTION :

Les cotisations 1981 sont donc de : **70 Francs et de 40 Francs** pour les moins de 25 ans.

Ces nouveaux taux ne pourront être annoncés que dans le 1er bulletin de 1981, le dernier bulletin 1980, même s'il est expédié au début de l'année prochaine, devra faire apparaître les cotisations aux taux de 1980 à cause de l'expédition du bulletin en "routage".

4. Rapport moral par le Secrétaire M. MATZ

Le rapport moral fut bref car le Secrétaire renvoya à celui plus détaillé de 1979 ; il expliqua le retard dans l'envoi des bulletins d'inscription pour la réunion, résuma les réunions du Conseil et de certaines commissions et redemanda la révision du règlement de celle des échanges (voir A.G. 1979 qui avait voté en ce sens).

M. MORERE, membre du Conseil, lut alors une longue déclaration contenant de nombreuses attaques violentes contre le Conseil et son Secrétaire et demanda un vote (secret) contre le rapport moral, c'est-à-dire contre la gestion du Conseil dont il fait partie.

Le Secrétaire mis en cause, répondit sur quelques points :

- 1) le rapport moral a été court pour ne pas dire inexistant, il ne pouvait donc être un discours d'"autosatisfaction"
- 2) une A.G. doit être efficace mais courte, notre temps devant être consacré à l'herpétologie
- 3) la réforme de la commission des échanges a été votée par l'A.G. de 1979, donc l'avis émis précédemment n'est pas un avis personnel mais un vœu de l'A.G.
- 4) les élections ont toujours été libres et si sur le bulletin de vote envoyé aux membres, je n'avais pas indiqué, comme le reproche M. MORERE, le résultat du vote du Conseil pour la proposition de candidats, c'est par "pudeur", parce que lors de ce vote, M. RISCH avait obtenu 0

voix (7 présents, 1 procuration) et que je ne voulais pas influencer par la publication de ce résultat le vote des membres.

5) enfin, pour couper court aux polémiques, je n'ai pas répondu aux autres points.

Il ressort de la discussion (M. DETRAIT, etc ...) que M. MORERE ignore la "solidarité gouvernementale" puisqu'il fait partie du Conseil dont il dénigre la gestion.

Résultat du vote secret Nombre de votants : 73
Oui(c.a.d. approbation de la gestion par le conseil) : 54
Non : 15
Abstentions : 2
Blancs : 2

Les autres points de l'ordre du jour ont du être évoqués plus rapidement par manque de temps :

5. Création d'un groupe de travail TORTUES, avec les autres sociétés européennes, demandée par M. RISCH. Création approuvée.

6. Création d'un groupe européen de PROTECTION. L'A.G. est favorable à la création ; les responsables des différentes sociétés patronales devront se contacter.

7. Création d'une Fédération Européenne des Sociétés Nationales.

Le Dr. KLEMMER estime souhaitable que les différentes sociétés européennes existantes (ou à créer dans les pays où elles n'existent pas encore) forment une fédération car une coordination entre les différentes sociétés est nécessaire. Devra être envisagée pour 1981 (lors de la réunion en Espagne).

8. Informations sur la S.E.H. (Societas Europaea Herpetologica) par M. LESCURE. Cette société scientifique va éditer un bulletin scientifique : "*Amphibia - Reptilia*".

9. Stages herpétologiques : septembre 80 à Chizé.

10. Commission des échanges : statuts à revoir.

11. Réunion de la D.G.H.T. : invitation par le Dr. KLEMMER pour la réunion de la société allemande d'herpétologie, du 15 au 19 octobre 1980 à Munich.

12. Réunions 1981. Invitation à JACA (Espagne) : 25-31 mai 1981. Il faut en plus prévoir une A.G. (peut-être 1-2 mai) : sera précisé.

.13. Questions diverses

a) Annuaire : il est demandé une mise à jour des adresses des membres.

b) Bulletin : un fascicule sera consacré aux Tortues.

c) Dérogations : il faudra des dérogations indépendantes pour la capture, le transport et la détention. Les demandes seront distribuées puis rassemblées et appuyées par la société qui assurera la transmission au Ministère. Mais il est à noter que les demandes de dérogation seront nominales et non globales.

G. MATZ

BILAN FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

EXERCICE 1979

Par
J. CASTANET

RECETTES

Cotisations (215 membres)	6971,44 F
Bulletin	4412,50 F
Total A.	11384,00 F

DÉPENSES

Bulletin		
9 + 10 + 12	4294,15 F	
11 (Soc. Zool.)	4420,00 F	= 10817,09F
7 (Soc. Zool. retard fact.)	2102,94 F	
Frais C.A. (voyages)	1752,00 F	
Papeteries ; frais courrier, etc.	1614,86 F	
"Prêt" affiche SNP.N	2000,00 F	
Vignettes, 79 ; cartes 80	246,96 F	
Frais commission protection	63,80 F	
Frais "Bonnevaux"	1149,00 F	
Section parisienne	300,00 F	
Remb. trop perçu cotisations	112,56 F	
Total B.	18056,27 F	

Reliquat années précédentes 16477,66 F

Total A - B = - 6672,27 (déficit sur
1979 seul!)

Solde fin 1979 :

(11384,00 + 16477,66) - 18056,27 = **9805,39**

REMARQUES

Les finances octroyées pour les enquêtes de réparation des Amphibiens et Reptiles de France (90 000 F sur 5 ans) ne sont pas entrées dans la comptabilité prévisionnelle. Devant servir strictement à la réalisation des enquêtes, ce financement fera l'objet, ultérieurement, d'une gestion et d'une comptabilité séparées.

Le bilan financier de l'exercice **1979 seul** est déficitaire. Cela est dû en partie au coût du bulletin de la Soc. Zool. qui va être provisoirement suspendu. L'opération "Rollinat" bénéficiaire permettra de rattraper cet handicap. Je demanderai à tous de régler rapidement la cotisation au prix fixé et d'effectuer le règlement de la différence entre anciens et nouveaux tarifs quand cela est nécessaire.

Ayant assuré la trésorerie du SHF pendant 4 années, j'ai demandé à être relevé de cette fonction pour, entre autre, rester plus disponible afin de poursuivre l'enquête de répartition des Reptiles de France. Un nouveau trésorier sera bientôt nommé.

En vous remerciant tous pour la confiance que vous m'avez témoignée,

J. CASTANET

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES

Membres admis à NANCY (mai 1980)

BOUVRY Jacques - Rue du Pot d'Étain 13 - 7500 TOURNAI - Belgique

CANTONNET Thierry - 38, rue Paul Jozen - 77300 FONTAINEBLEAU

CHIPPAUX Jean-Philippe - 63, Le Corbusier - 13008 MARSEILLE

COLETTE Roger - 1, rue des Capucines - 69530 BRIGNAIS

CORBARD Philippe - Museum d'Histoire Naturelle - 12, rue Voltaire - 44000 NANTES

GUZZETTI (adresse incomplète)

HELFENBERGER Notker - Dorf - 9305 BERG SG - Suisse

HERTAUX Gilles - La Roseraie - Avenue des Coteaux - 06300 NICE

JUON Roman - 3, rue Tabazan - 1204 GENEVE - Suisse

KRAMER Thys - Rembrandtlaan 40 - 1213 BH HILVERSUM - Pays Bas

LE GARFF Bernard - Laboratoire Biologie animale 1er cycle - Faculté des Sciences Beaulieu - 35031 RENNES Cedex

LENTENOIS Philippe - "L'Harmas" - Quartier de Sigan - 07150 LAGORGE

NAPPEY Jean-Marie - 1, rue Leclerc - 25210 LE RUSSEY

PARENT G.H. - Rue des Blindés 37 - 6700 ARLON - Belgique

VALIN Marc - 6, Allée des Bouleaux - Soisy - 95230 MONTMORENCY

VROOM A.V. - Utrechtseweg 255 - 3818 EG AMERSFOORD - Pays Bas

ANNONCES

1. BULLETIN

Plusieurs réclamations sont parvenues au Secrétariat (qui n'expédie pas le bulletin) : quelques membres n'auraient pas reçu certains bulletins. Cet oubli peut s'expliquer notamment pour les nouveaux membres adhérant en cours d'année car le "routage" ne permet que l'expédition d'un fascicule et le même pour tous ; mais moi aussi, je n'ai pas reçu un des derniers bulletins ... ⁽¹⁾.

Dans le but de régulariser la situation, veuillez me faire savoir les fascicules que vous n'avez pas reçus.

G. MATZ

2. DEMANDE

M. Alain TOURBILLON, 246 rue de Bellevue - 92700 COLOMBES, cherche femelle de Tokay (Gekko gekko) pour essai de reproduction. Tel : 781.73.75 - Merci.

M. LAMOUILLE Michel, route de Semnoz - 74000 ANNECY, propose l'échange d'un *Bitis arietans* mâle (9 ans de captivité) contre de préférence une femelle *Boa constrictor imperator* ou même un Iguane.

M. KERVRAN Hervé, Muséum d'Histoire Naturelle, 12 rue Voltaire - 44000 NANTES, recherche femelle de *Trimeresurus albolabris* et des renseignements sur *Trimeresurus tokarensis* et *okinavensis*.

3. Depuis 1979 paraît une revue en langue allemande, exclusivement consacrée à la Terrariophilie. 7 fascicules ont paru jusqu'à présent ; abonnement auprès de :

Herpetofauna Verlags. GmbH Niedersachsenstr. 5, 7140 LUDWIGSBURG-OBWEIL R.F.A.

(1) Il semble qu'une liste incomplète d'adresses a été envoyée à notre service d'expédition (N.D.L.R.)

BULLETIN 1981

Le bulletin 1981 ne pourra être envoyé qu'aux membres ayant acquitté la cotisation 1980 au 31 décembre de l'année (et aux nouveaux membres 1981).

Les cotisations (bulletin compris) s'élèvent à :

1980 : 65,00 F (ou 35,00 F pour les adhérents de moins de 25 ans) et
1981 : 70,00 F (ou 40,00 F pour les adhérents de moins de 25 ans).

Les cotisations sont à verser à l'ordre de la S.H.F., CCP 3796-24 R
PARIS.

RÉUNIONS 1981

1. Réunion scientifique à JACA (Espagne). Organisée par le Dr. BALCELLS, elle sera consacrée à l'étude de la faune herpétologique méditerranéenne, du 25 au 31 mai 1981. La fiche de pré-inscription était jointe au bulletin n° 14 ; les membres inscrits à la réunion recevront les documents directement du Dr. BALCELLS.

2. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE se tiendra à Paris, samedi le 9 mai 1981. 3 membres du Conseil sont renouvelables : envoyer les candidatures au Secrétaire G. MATZ, avant le 15 janvier 1981.